

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 195 portant interdiction de séjour.

n° 195

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 février 1946

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1946

Date du numéro

28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

le séjour du territoire de la Côte française des Somalis et dépendances a été interdit, pendant cinq ans, au nommé Mohamed Hassen, Arabe, chaméri, peintre.